



question sur la résidence principale

Par **cindy1501**, le **27/03/2025 à 17:57**

Bonjour , nous souhaitons acheter un appartement en tant que résidence principale

Nous sommes actuellement locataire , est il possible d'acheter notre résidence et de garder la location .

Merci d'avance

Par **Pierrepauljean**, le **27/03/2025 à 20:24**

bonjour

vous ne pourrez pas avoir 2 résidences principales

Par **john12**, le **27/03/2025 à 21:28**

Bonsoir,

Et je rajouterai à la réponse de Pierrepauljean, que la résidence non déclarée comme principale serait considérée , fiscalement, comme une résidence secondaire et en cette qualité, soumise à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Cordialement

Par **Rambotte**, le **28/03/2025 à 16:39**

Mais vous avez bien sûr le droit de louer un bien à fonds perdus (pendant la période minimale où vous habitez dans votre résidence principale, juste pour vous réserver le bien loué pendant vos vacances, ou pour vous réserver un droit de préemption au cas où le bailleur voudrait vendre vide).

Après, ce n'est pas très économiquement rentable de payer une location pour être absent du bien loué.